



**sport sur
ordonnance**



Une opération ARS, CCAS &

Mairie de L'Union



mairie-lunion.fr



fb.com/villedelunion



LE PRINCIPE

- L'activité sportive prescrite par un médecin dans une ordonnance médicale,
- Prise en charge gratuitement par la ville de L' Union et le centre communal d'action sociale.



POURQUOI LES MEDECINS PRESCRIVENT-ILS DU SPORT ?

- Un principe basé sur de nombreuses études scientifiques (OMS, INSERM...)
- Corrélation établie entre l'activité physique et l'état de santé général
- Certaines pathologies médicales chroniques sont plus concernées



LES EFFETS DU SPORT SUR QUELQUES EXEMPLES D'ALD (Affections de Longue Durée)

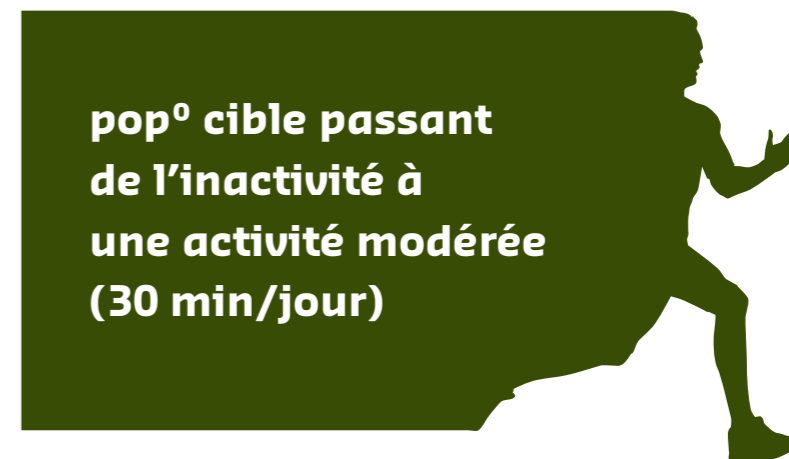
- Les symptômes de certaines pathologies chroniques s'améliorent
- Diabète, Cholestérol, Cancers, Obésité, certains troubles cardiaques, dépression, hypertension, Alzheimer, Parkinson...
- Des pathologies souvent liées à l'âge mais pas seulement



QUELQUES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

BAISSE DE
30%
du taux de mortalité

pop^o cible passant
de l'inactivité à
une activité modérée
(30 min/jour)

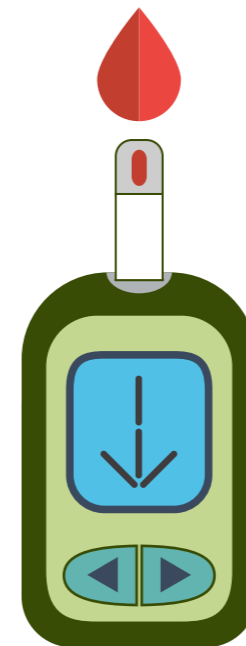


-11%

**d'accidents
cardiaques**



QUELQUES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES



Diminution
du risque
**d'hypertension,
et du diabète**
de type 2



Diminution
générale des survenues de
cancers

colon
-50%

sein
-30%
femme ménopausée



QUELQUES EXPLICATIONS



amélioration du système
immunitaire,
métabolique
et hormonal



baisse de
l'adiposité
(taux de graisses)



L' ACTIVITÉ PHYSIQUE : UNE ALTERNATIVE OU UN COMPLÉMENT AU TRAITEMENT MÉDICAL ?

- Des effets de l'activité physique souvent équivalents voire supérieurs aux traitements médicamenteux classiques
- Idée générale : La pratique sportive permet dans le cas de certaines pathologies de diminuer la prise de médicaments
- Le médecin peut donc prescrire une activité physique adaptée en alternative ou en complément à un traitement médicamenteux



« SPORT SUR ORDONNANCE » À L' UNION

- En 2015, Lancement d'une étude sur la commune à l' initiative de Nathalie Simon Labric
- Une étudiante en STAPS, Elise Pieron, section sport adapté propose une étude de faisabilité dans le cadre d'un stage de Master



« SPORT SUR ORDONNANCE » À L' UNION

- Automne 2016, le projet municipal est validé : la formation des médecins et éducateurs sportifs est prise en charge et financée par le CCAS
- Plusieurs partenaires financiers sont associés. ARS, et Fondation CNP Assurance (P.B.)



COMMENT CELA FONCTIONNE SUR NOTRE COMMUNE ?

- La mairie finance et organise du projet, à travers le CCAS
- Les médecins : les prescripteurs d'activité physique
- Les éducateurs sportifs : salariés et bénévoles d'associations partenaires, et salariés de la mairie détachés.
- Efformip : institution régionale qui a assuré la formation des éducateurs sportifs et des médecins- Professeur Rivière. Financement CCAS et partenaires



DES ÉDUCATEURS SPORTIFS SPÉCIFIQUEMENT FORMÉS PAR EFFORMIP

- Un coordonnateur, Bruno Vigouroux. salarié détaché de la mairie : oriente selon la prescription médicale vers l'activité physique la mieux adaptée à la pathologie. Cours particuliers.
- Des activités physiques variées : Pilate, aquagym, renforcement musculaire, marche nordique, gymnastique adaptée/ douce, tir à l'arc, vélo,



DES ÉDUCATEURS SPORTIFS SPÉCIFIQUEMENT FORMÉS PAR EFFORMIP

- Des associations unionnaises partenaires et impliquées : Dojo, Tir à l' Arc, athlétisme, PEPS, cyclotourisme
- Deux professeurs de natation salariés de la mairie



UN CADRE LÉGISLATIF RÉCENT

- Depuis le 1er Février 2017, un décret ministériel fixe le cadre légal de prescription du « sport sur ordonnance » pour les médecins
- 30 ALD concernées
- Un décret vide de contenu sur la partie financement. Activité prescrite à la charge du patient.
- Un décret qui ne prévoit pas le financement de la formation des intervenants sportif et des médecins



LE FONCTIONNEMENT CONCRET DE SSO À L' UNION

- Avril 2017, courrier adressé à tous les médecins unionnais pour les informer du dispositif spécifique à L' Union.
- Les patients, avec leur ordonnance médicale, prennent contact avec le CCAS et le coordinateur qui réalise un bilan complémentaire aux indications du médecin
- Le coordinateur, B.V., met en contact la personne avec un éducateur formé par EFFORMIP, ou dispense lui-même des cours particuliers



QUELLE DURÉE, QUEL COÛT ?

- Le CCAS prend en charge le coût de l'activité physique prescrite pendant un an.
- Objectif : 30 patients pris en charge la première année
- Gratuité complète pour le patient.



UN DISPOSITIF INNOVANT ET TRANSVERSAL.

- Des élus : Laurent Roux, Nathalie Simon Labric
- Véronique Mariotto, Elise Pierron
- Bruno Vigouroux et les moniteurs de natation salariés municipaux, les Medecins, Christine Durand les éducateurs sportifs et Presidents d'associations
- L' ARS, EFFORMIP, CNP assurance.
- Complémentaire d'autres actions : DOJO, AP2S, Siel Bleu, APA, Tir à l' Arc, cancer du sein, MJC activité physique douce orientale ,



OBJECTIF : CHANGER DURABLEMENT SES HABITUDES DE VIE

- SSO remboursé à 100% à L' Union.
- Faire du sport ou pratiquer une activité physique ?
- Lutter contre la sédentarité, créer du lien social. (SEV, APE CARSAT)
- Objectif : maintenir une activité et entretenir son corps après la première année, sans prescription médicale.